



Le P'tit Clissois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA CLISSE

Décembre 2025 – N° 7



www.laclisse.fr

ACTUALITÉ

Octobre Rose

ENVIRONNEMENT

Frelon asiatique

HISTOIRE

Soldat Traquet



Le mot du Maire



L'année 2025 se termine comme elle avait commencé : poursuite de la guerre en Ukraine, menace russe sur l'Europe, instabilité au Proche Orient et en France une fragilité de nos institutions depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Néanmoins dans cette agitation il faudra bien voter

un budget pour notre pays, et donner des assurances pour nos collectivités locales.

Pendant que la représentation nationale s'étripe, les élus et les agents des communes font la République au quotidien dans un esprit de solidarité.

En mars 2026, vous élirez un nouveau conseil municipal. Personnellement, comme je l'avais déjà exprimé en 2020, je ne me représente pas. Après 25 ans au service des clissoises et des clisois, mon devoir est de me retirer et de laisser une autre équipe poursuivre la politique que j'ai insufflée, à savoir réaliser des projets utiles pour le bien de tous et compatibles avec nos ressources .

Le levier fiscal devra si besoin , être utilisé avec modération. Le bien vivre a été et doit rester la ligne de conduite de vos élus locaux.

Je ne sais pas si je vais vous manquer, mais ce qui est certain c'est que vous allez me manquer.

Je profite de ce mot du maire pour remercier toutes et tous les élu(e)s qui m'ont accompagné pendant ce long parcours et particulièrement mes différents adjoints.

Je n'oublie pas dans ces remerciements les agents de la commune et surtout notre secrétaire générale Carole Jordana qui en mai 2026 quittera notre environnement pour une nouvelle vie : la retraite.

J'ai le sentiment d'avoir accompli ma mission en étant impartial et d'avoir toujours répondu à cette interrogation avant de choisir : est-ce le bon choix pour ma commune ?

Tout n'a pas été toujours un long fleuve tranquille et j'ai même traversé des périodes qui ont laissé des traces. Je veux parler de la fermeture de l'école Lucette Bouyer. Rien ne justifiait cette fermeture et seule, la coalition des instances de l'Éducation Nationale et des élus locaux ont eu raison de ma résistance.

Voilà, pour moi c'est le clap de fin.

En cette période de l'année mes pensées vont vers celles et ceux ceux qui souffrent de la maladie, qui recherchent du travail et qui sont dans le plus grand dénuement.

Je remercie l'équipe animée par Alexandrine Denogens qui, dans le cadre d'Octobre Rose, a permis de récolter une somme de 792 € reversée à l'association les Enchanteuses.

Mon dernier mot sera pour Huguette, mon épouse, qui m'a beaucoup apporté dans cette fonction difficile de Maire.

Bonne année 2026 à toutes et à tous.
Avec toutes mes amitiés clissoises.

Daniel DE MINIAC



Responsable de la publication : Daniel de Miniac, Maire de La Clisse

Conception-rédaction : Daniel de Miniac -Amandine Gouin Petit - Carole Jordana - - Alexandrine Denogens -
Pascale Maurat - James Viaud - Patrick Starzinsky - Léa Favreau

Photos : Bruno Sicard – Alain Denongens – by Bahus Icons – Kerismaker

Journal municipal de La Clisse

Tirage : 370 ex

Impression papier recyclé Impression : CROQ'PAPIER- 17100 Fontcouverte

Octobre Rose

Le dimanche 19 octobre 2025, sous un ciel nuageux, mais sans pluie, la manifestation d'Octobre Rose s'est déroulée. Après un petit café et un gâteau, 109 adultes et 10 enfants sont partis randonner sur des parcours de 5 à 10 km, pour la bonne cause.

A leur retour, la Municipalité leur a offert le pot de l'amitié, accompagné des pâtisseries confectionnées par les bénévoles.

L'ambiance était conviviale avec le tirage de la tombola gratuite qui a fait 32 heureux, l'animation de l'Association *Les Enchanteuses* et la vente des porte-clefs fabriqués par les enfants scolarisés à l'école de Luchat.

Nous avons collecté 792 € qui ont été remis directement à l'Association *Les Enchanteuses* qui saura en faire bon usage pour améliorer et accompagner les personnes atteintes du cancer du sein. Nous restons en contact avec cette Association pour suivre les différents programmes et ateliers qui seront réalisés dans notre Région.

Nous remercions l'équipe municipale ainsi que le personnel de la Mairie (Carole, Amandine et Bruno), l'AICA (les Chasseurs *Les Rives de l'Arnoult*, l'Association des Parents

d'Elèves *les Chercheurs de Trésor* et *Les Enchanteuses*, qui nous ont permis de finaliser ce projet.



Un grand merci également aux donateurs pour les lots de la tombola. Concernant La Clisse : le centre équestre « Les Ecuries du Seillary » ; le garage Peugeot Large ; l'apiculteur Monsieur Huriaud ; les bijoux de Nolwen Huiban. En dehors de notre commune : Feu Vert à Saintes ; la Chocolataise du Gua ; la boutique Aïda de la galerie Super U ; Ciné West ; le Pizzambule et la Pharmacie de Corme Royal.

Cérémonie du 11 Novembre

Par une belle matinée d'automne, La Clisse a commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918, lequel mettait un terme à quatre années de guerre.



« C'était il y a 107 ans. Un million quatre cent mille soldats tombés au champ d'honneur, autant de familles meurtries, quatre millions de blessés et de mutilés, et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.

Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent. Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par delà les tragédies. Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République »

Extrait du message de Madame Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens Combattants, lu au début de la cérémonie par le Maire de La Clisse.

Après l'appel des morts pour la France et le respect de la minute de silence l'exécution de la Marseillaise par les Coquelicots de Sablonceaux a clôturé cet hommage à tous les morts pour la France.

Une trentaine de personnes était présente sur le parvis de l'Église. Saluons la présence régulière à cette cérémonie de Monsieur Jean-Paul Martin, notre ancien combattant. Avant le pot de l'amitié offert par la municipalité, Les Coquelicots ont exécuté quelques partitions musicales place de la Mairie.

Informations Communales

Dès son 16^{ème} anniversaire, l'intéressé ou son représentant légal doit se présenter au secrétariat de la mairie de son domicile avec :

- le livret de famille
- la pièce d'identité du jeune
- un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

Attention : tous les documents doivent être originaux.

Vous pouvez contacter le Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de Poitiers :

Par mail : csnj-poitiers.trait-fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : 09.70.84.51.51

Convocation à la JDC; à partir de 17 ans (jamais avant) :

- Recensé entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, vous serez convoqué vers 17 ans et 3 mois.
- Recensé au-delà, dès 16 ans et 3 mois, vous devrez compter entre 6 et 9 mois après la date de recensement.

Inscription au permis de conduire :

Dès ses 17 ans. Vous devrez obligatoirement avoir effectué votre Journée défense et citoyenneté.

Attention donc si vous vous êtes fait recenser en retard : vous serez convoqués entre 6 et 9 mois après le recensement.

Élections municipales

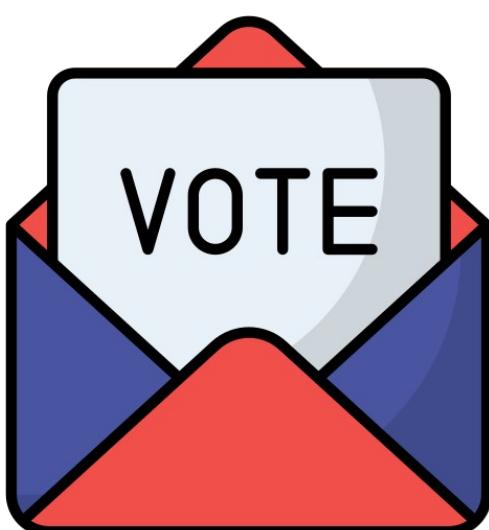
Le mandat des conseillers municipaux, élus en mars 2020, arrivera à expiration en mars 2026.

Les prochaines élections municipales, au scrutin de liste paritaire et proportionnelle, se tiendra :

Dimanche 15 et 22 mars 2026

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune pourront se faire jusqu'au :

vendredi 6 février 2026 à minuit



Cimetière

Suite à l'acquisition par la mairie d'une application pour la gestion du cimetière, un nouveau service permet à toutes personnes, recherchant un défunt ou une concession, de consulter le plan du cimetière communal en ligne.

La consultation peut être activée en passant par le site Web de la commune, menu *Vie Communale*, rubrique *Cimetière* puis *Recherche d'un défunt ou d'une concession*.
<https://www.laclisse.fr/vie-communale/cimetiere/https-cimetiere-gescime-com-la-clisse-cimetiere-17603/>

Rappel des tarifs

Concession - tombe (l'emplacement / an : 10 €)

15 ans.....	150,00
30 ans.....	300,00
50 ans.....	500,00

Concession – cavurne (l'emplacement / an : 5 €)

15 ans.....	75,00
30 ans.....	150,00
50 ans.....	300,00

Columbarium – case 2 urnes

1 an.....	50,00
10 ans.....	250,00
15 ans.....	350,00
30 ans.....	700,00

Comptes rendus des Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal se réunit entre 4 et 6 fois par an afin de traiter les sujets importants concernant la commune. Les ordres du jour des 2 dernières réunions sont mentionnés ci-dessous. Les procès-verbaux sont publiés intégralement, après approbation, sur le site internet de la mairie <https://www.laclisse.fr> rubrique *Vie communale* ; les versions papier sont affichés à l'accueil de la mairie et sont consultables aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2025

Ordre du jour :

- 1125 FINANCES – cession matériel espaces verts
- 1225 FINANCES – tarif caution salle de l'Arnoult
- 1325 RH – marché Prévoyance Santé
- 1425 CDA – modification des statuts
- 1525 SOCIAL – Aide à la personne

Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025

Ordre du jour :

- 1625 FINANCES – modification budgétaire n°1
- 1725 RH – modification tableau des emplois
- 1825 DOMAINE – ENEDIS servitudes
- Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2025

- 1925 RH – protection sociale complémentaire Santé
- 2025 MONUMENT aux MORTS – inscription

ADMINISTRATION – REPÈRES

Bilan de l'activité du service administratif de la Mairie 2023 – 2025

Nombre d'actes établis par catégorie et par année				
Catégorie	2025 *	2024	2023	Commentaires
Etat civil	15	23	16	Reconnaissance avant naissance, décès, transcription de DC, mariage, PACS
Urbanisme	40	38	50	Autorisation (ou refus) relatif au droit du sol
Déliberation du conseil municipal	20	19	22	Décisions prises par le conseil municipal
Procès-verbaux	5	4	4	relatif aux délibérations du conseil municipal ou de police (infractions)
Arrêtés du Maire				
Individuel	14	10	14	Décisions notifiées à titre individuel
Réglementaire	1	1	2	Actes de portée générale
Voirie	13	16	19	Relatif à la gestion du domaine public (travaux, circulation...)
Personnel	3	10	7	Relatif à la gestion des ressources humaines
Total	111	121	134	

* Données 2025 arrêtées à fin novembre

Comptabilité – émissions				
Catégorie	2025 *	2024	2023	Commentaires
Mandats	412	457	450	Paiement des fournisseurs, salaires et charges
Titres	125	139	155	Recettes de fiscalité, dotations, subventions...

Liste électorale – inscriptions et radiations				
Catégorie	2025 *	2024	2023	Commentaires
Inscriptions	16	41	17	Inscriptions volontaires et d'office (jeunes 18 ans)
Radiations	9	31	10	Volontaires, décès, perte d'attaché

Informations Communales

Projet de parc agrivoltaïque sur la commune de La Clisse

Sur la majorité des captages d'eau potable présents sur le Département, Eau 17 fait face à des pollutions anthropiques (nitrates et pesticides) dégradant la qualité de l'eau prélevée. Fort de ce constat, des actions préventives sont mises en place depuis plusieurs années dans le cadre du programme volontaire Re-Sources.



Parmi les actions testées, certaines relèvent des acquisitions foncières dans des zonages très ciblés à fort impact sur la ressource en eau. Sur ces terrains et parcelles voisines, Eau 17 se positionne comme facilitateur pour expérimenter de nouveaux modèles agricoles compatibles à la préservation de la ressource d'où un appel à manifestation d'intérêt Agrivoltaïsme. AMI

Ce projet est le fruit de nombreux échanges et rencontres avec les acteurs locaux et partenaires : Chambre d'Agriculture, INRAE, SAFER, Région, élus, agriculteurs. Les objectifs généraux de l'AMI :

- conforter et sécuriser les revenus afin de pérenniser une transition agroécologique des exploitations
- envisager un espace de dialogue entre développeurs et agriculteurs déjà engagés afin

d'aboutir à un projet mutualisé et créer un fond financier commun

- tester différents modèles agricoles
- identifier les réussites et les difficultés rencontrées pour d'autres projets à l'échelle départementale

Deux sites pilotes font l'objet de cet AMI :

- captage *Tout Vent* à Landrais
- captages *La Roche* et *Château d'eau* à La Clisse

Le conseil municipal de La Clisse est contre le choix du captage de La Roche pour de multiples raisons : zone naturelle (ZNIEFF) à protéger, proche du centre équestre, coût plus élevé en terme de travaux de transfert de l'énergie etc.....

Lors de la dernière réunion de consultation avec la société Impulsion (AMI), il a été décidé de privilégier le site du Château d'eau sur des parcelles privées.

Lorsque le conseil municipal a délibéré sur les périmètres destinés aux zonages dédiés aux énergies renouvelables, le secteur de La Roche avait été exclu. Depuis le début des réunions sur ce sujet, la commune a toujours été contre le projet sur le captage de La Roche.

N.B Cela ne sous entend pas que la commune est contre les énergies renouvelables ,bien au contraire.

État Civil



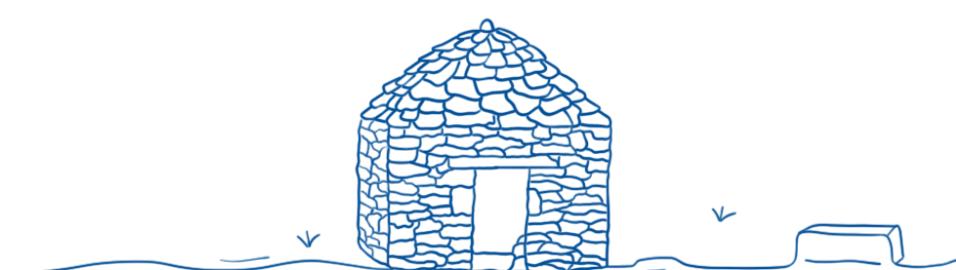
NAISSANCES

Nina RICHARD	18 Février 2025
Jade BRIEDJ	06 Juillet 2025
Ethan NOMA	24 Septembre 2025
Marie, Estelle, Rose ROLLAND	04 Octobre 2025



DÉCÈS

Daniel ROY	09 Janvier 2025
------------	-------	-----------------



La lettre des conseillers départementaux du canton de Thénac

Le Département, c'est une présence au quotidien pour agir au plus près de vos attentes et faire qu'il fait bon vivre dans notre canton.

En 2025, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la solidarité, du dynamisme local et de l'accompagnement des communes, une ambition forte portée par **la majorité départementale** sous l'impulsion de la **Présidente du Département, Sylvie MARCILLY**.

Les compétences sociales sont au cœur de l'action départementale : le nombre de bénéficiaires du RSA connaît une baisse historique

En 2024, le Département de la Charente-Maritime a lancé une expérimentation pour le plein emploi, sur le secteur de Royan en proposant à chaque bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active) un accompagnement plus intensif. Forts de cette réussite, nous avons lancé la généralisation de ce dispositif à l'ensemble du département, avec le travail des agents du département, la mobilisation des entreprises et des partenaires dont les Missions Locales.

Le nombre d'allocataires du RSA est tombé à 14 750 (contre 15 365 en octobre 2024), soit une baisse historique. Nous tenons à le faire savoir car le social est la première mission du Département.

Renforcer le lien social avec l'heure civique

Le dispositif « L'Heure civique », lancée par plusieurs Départements dont la Charente-Maritime, a été distinguée par un prix national lors du Congrès des Départements de France en novembre dernier. Ce dispositif invite chaque habitant à consacrer une heure par mois à une action de solidarité : aide à un voisin, courses pour une personne âgée, participation à un événement communal...

Une reconnaissance qui illustre notre volonté de maintenir un lien social fort et d'agir pour les plus fragiles.

Soutenir les projets communaux : l'exemple de Salignac sur Charente

À Salignac-sur-Charente, le Département a accompagné la création de trois cellules commerciales (restaurant, salon de coiffure et multiservices) avec une aide de 243 000 € dans le cadre du plan de revitalisation. Une belle inauguration a eu lieu le 29 novembre dernier, en présence des élus et des habitants.

Ensemble, continuons à faire de notre canton un exemple de proximité et de dynamisme. Nous vous adressons, à vous et à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Sylvie MERCIER
Vice-Présidente du Département
à l'aménagement et l'inclusion
numériques
Maire de Thénac



Alexandre GRENOT
Vice-Président du Département
à la Jeunesse et à la
Citoyenneté
Maire des Gonds

Environnement

Frelons asiatiques

Afin de lutter contre la prolifération inquiétante des frelons asiatiques, la commune de La Clisse a décidé d'acheter 40 pièges qui seront mis à la disposition des administrés. Il faut se présenter à l'accueil de la mairie, un piège sera remis aux administrés (1 par foyer), dans la limite des stocks disponibles. Il suffit de les remplir avec des liquides alimentaires (sirop, bière et vin blanc).



Cette opération de piégeage a été un succès dans les communes qui ont, en Janvier 2025, adhéré à l'opération piégeage initiée par la FREDON 17 .

Une majorité de communes ont fait état d'une diminution des nids recensés sur les périmètres où ont été positionnés ces pièges.

Merci pour votre implication



Biodéchets

Nous vous rappelons qu'il existe un point de collecte pour vos biodéchets sur la commune :

- Parking du Cimetière – Rue Sainte Madeleine

Pour faciliter vos dépôts, en plus du bioseau, (disponible gratuitement en mairie), l'agglomération de Saintes propose aux administrés de s'équiper de sacs compostables (à mettre ou pas dans le bioseau).

Ils sont conditionnés en lot de 100 unités au prix de 6 €, la facturation sera reportée sur votre redevance.



Trier ses biodéchets permet de réduire le volume de vos ordures ménagères et donc de votre facture.

Le fonctionnement de nos déchetteries

Les déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement pour les habitants de l'agglomération de Saintes. Elles sont au nombre de 5 et situées à Saintes, Burie, Chaniers et Corme-Royal.

7000 tonnes c'est le nombre de déchets ramenés en 2024.

12

agents sur les 5 déchetteries



3

déchetteries pour les professionnels :
Burie, Chermignac, et MHR Chaniers

Les déchetteries sont accessibles uniquement avec le macaron.

Une fois le dépôt de vos déchets dans les bennes correspondantes, un service de rotation les prennent en charge afin de les vider.

Les "déchets verts" sont emmenés sur une plateforme de stockage, et ensuite, ils sont broyés et épandus dans les champs du territoire.

Le "tout-venants" est emmené dans un centre de tri et de valorisation à Chermignac.

Une fois vidées, les bennes sont ramenées à la déchetterie.



A noter : certaines déchetteries n'acceptent pas tous les types des déchets.
Retrouvez la liste des déchets admis par déchetterie sur le site de l'Agglomération.

Voici les horaires des déchetteries du territoire :
du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

- Saintes Nord & Ouest : fermées le dimanche et jours fériés
- Chaniers : Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés
- Burie : Fermée le mercredi dimanche et jours fériés
- Corme-Royal : fermée le lundi matin, jeudi, dimanche et jours fériés

Retrouvez l'ensemble des informations concernant les déchetteries sur agglo-saintes.fr



Association Solidaire & Creative RESSOURCERIE ATELIERS

Réduire les déchets

Sensibiliser à
l'environnement

Coopérer et partager

Créer des emplois



La seconde vie
des objets
commence ici !



97 Rue Taillebourg
17100 Saintes



07 83 67 11 60



Association MétamorphOse



metamorphose_la_ressourcerie

LA RESSOURCERIE

DONNEZ | ACHETEZ | RÉPAREZ | RÉUTILISEZ

OBJETS DE LA MAISON ET DU JARDIN



Petits meubles



Déco Linge de maison



Vaisselle



Culture



Jeux & jouets



Bricolage



Plein air



Petits objets électriques

Merci de déposer des objets en **bon état, propres et fonctionnels !**

DÉPOSEZ & DÉNICHEZ

Mercredi
Vendredi
Samedi

9H30 - 12H30
14H00 - 17H30



SAINTES GRANDES RIVES
L'Agglo
Le Bonheur c'est si SAINTES



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

ak
ARTGRAFIK
COMMUNICATION
coop
ATLANTIQUE

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

ATIS
Association territoriale
et innovation sociale

La Clisse des années 50

Non par nostalgie, car sans conteste la vie en ce temps là était plus rude, mais pour tenter de mesurer, aussi loin que la mémoire d'un enfant puisse porter, le chemin parcouru dans nos campagnes et en particulier dans notre cher village en quelques décennies, c'est aussi une manière de rendre hommage aux Clisoises et aux Clisois qui ont animé la vie de notre commune en ces années d'après guerre.

Remontons le temps

La Clisse compte environ 300 habitants, une proportion non négligeable de personnes âgées, nées au siècle précédent, anciens combattants et veuves de la « Grande guerre ». Deux forgerons, Messieurs Maurice et Martel Maurat, une épicerie à la Feuillée tenue par Madame Morand, Mme Maurat, l'épouse du forgeron, s'occupe de la cabine téléphonique. L'école, en classe unique, se tient dans l'actuelle salle des fêtes. Mme Cotereau succède à Mme Jubard (qui avait été nommée suite au décès de Lucette Bouyer tombée sous les bombes en août 44) et à l'enfant du pays, Mlle Desnoyer. La minuscule mairie est installée dans la cuisine avec le bureau du maire et celui du secrétaire, M. Seguin.

En 1954, suite au décès de M. Mousset, un jeune maire est élu, M. Claude Drouhard, un jeune et bouillonnant curé est nommé à Nieul les Saintes, l'Abbé Colineau. L'activité agricole prédomine, sur de petites exploitations de quelques journaux, quelques vaches, quelques chèvres, quelques moutons et une paire de bœufs pour l'ouvrage. Ce n'est qu'au milieu des années 50 qu'on voit apparaître les premiers tracteurs. Dans la vallée de l'Arnoult, la culture maraîchère, sous l'impulsion de quelques familles, est en plein essor. Les anciens s'expriment exclusivement en patois saintongeais. Sur les routes, matin et soir, les troupeaux vont et reviennent des champs au rythme de la cloche actionnée avec la précision d'une horloge suisse, par le sacristain M. Maurice Diet. A la messe, il officie auprès de l'Abbé dans son costume du dimanche. Dans les fermes, l'eau courante est l'exception, il faut tirer l'eau au puits, sur le sol la terre battue n'est pas rare au mieux un ciment. La cuisine est préparée bien souvent dans la cheminée, le confort spartiate, on se lave dans la bassine. Sur la « Nationale », il faut attendre de longues minutes avant de voir arriver une seconde voiture et pas toujours du dernier cri.

Il est un jour sacré où l'activité s'arrête, La Clisse se vide de ses habitants pour se rendre à la foire de Saintes, en vélo, en « Solex » ou en voiture. Frairies et kermesses rassemblent jeunes et vieux. Sous le tivoli édifié dans le champ en face la maison de la famille Gravaud, les filles viennent au bal sous

l'œil attentif des mères de famille en charge de veiller au grain.

Je ne sais pas de qui est venu cette idée de reconstituer un mariage 1900 avec haut de forme et redingote. La « noce à Jules » mobilise tout le village et restera dans les mémoires. Dans le rôle du marié, Jules Charré un sympathique célibataire endurci, dans le rôle de l'heureuse élue, la jeune et charmante Yvette Roulin. L'interminable défilé bloque la route de Marennes, un bel élan de solidarité et d'amitiés. Une économie en quasi autarcie

Les recettes pas très élevées et les charges réduites incitent à l'autonomie. Les légumes poussent dans le potager ou à la motte, dans la cour, poules, canards, pintades, collas, dans le clapier, lapins, dans le parc, l'incontournable cochon, véritable garde manger à quatre pattes soigneusement engrangé aux petites patates, tous attendent leur heure.



Madame Cotereau et les enfants dans la cour de l'école

Pour les indispensables, les commerçants s'arrêtent devant votre porte, les boulanger de Luchat et de Nieul. Quelques noms me reviennent, M. Cornu, poissonnier, M. Garnier, marchand de chaussures, la Coopérative avec son carnet de timbres à coller pour la ristourne, les épiciers Gadreau et Gaborit, les bouchers Merlet et Dagnaud, M. Lavial, marchand de tissus et je crois collecteur de peaux de lapins, un marchand de vaisselle et j'en oublie probablement.

Je me souviens au début des années 50 du garde champêtre battant tambour et criant « Avis à la population », de ce malheureux garde-chasse, « gueule cassée » de la Grande guerre qui à son approche faisait fuir les enfants que nous étions. Je me souviens, avant que la mort ne devienne cet indécent commerce, du corbillard communal tracté par un cheval de trait conduisant le défunt vers sa dernière demeure, les voisins pour la circonstance devenant porteurs. Je me souviens du facteur à vélo à qui on offre un coup à boire, de l'alambic du bouilleur de cru installé pour plusieurs jours devant l'ancienne cure.

L'hiver 56 est particulièrement rude, trois semaines de neige, pour un charentais c'est du jamais vu. Il faut briser la glace tous les matins pour faire boire les animaux, sur la route de Marennes, rares sont les voitures qui osent s'y aventurer. A l'école, nous ne sommes qu'une poignée rescapés de la grippe. La maîtresse, Madame Cotereau, suspend ses cours et organise des jeux autour du bonhomme de neige.

En 58, l' Abbé Colineau se substitue aux manques des collectivités, investit l'argent des kermesses dans une sorte de mini bus Renault et crée un service de ramassage scolaire, l'été de la même année, au volant de son fourgon il emmène les ados à l'exposition universelle de Bruxelles. C'est l'épopée du « petit car vert ».

La route de Marennes n'est pas encore source de nuisances mais au contraire une ouverture sur le monde. Elle permet de découvrir et admirer les derniers modèles automobile, totalement inaccessibles pour la plupart des Clissois, la sympathique Dauphine, la dernière 403, les belles Simca et

Panhard et la révolutionnaire DS qui ne manque pas de susciter sur son passage, auprès des anciens, bien des commentaires et pas toujours des plus élogieux, le tout en patois charentais bien évidemment.

Pas de télévision alors on écoute la radio à lampes, « Quitte ou double » animé par Zappy Max, « sur le banc » avec Jane Sourza et Raymond Souplex, « la famille Duraton » ainsi que les chroniques politiques de la grande journaliste Geneviève Tabouis « Attendez-vous à savoir... », le dimanche, aux beaux jours, fenêtre ouverte, place à l'accordéon.

Ainsi va la vie, une vie de labeur, une vie simple de braves gens qui s'attachent à transmettre les valeurs paysannes, le goût de l'effort, l'honnêteté, le respect de la parole donnée. Cela peut paraître peu mais elles sont essentielles. Elles scelleront le socle des générations à venir et l'espoir d'une vie meilleure non forcément pour soi mais pour sa descendance.

James VIAUD

Hommage à Adolphe Traquet

Cent sept ans après l'armistice du 11 novembre 1918, la Grande Guerre n'a pas fini de livrer tous ses secrets. Derrière chaque « mort pour la France », il y a une famille, des proches, un village.

Ne pas se souvenir serait une faute !

Adolphe Traquet a été tué à l'ennemi le 27 août 1917 dans le secteur de Louvemont (Meuse). Incorporé le 9 avril 1915 au 11^{ème} régiment d'Infanterie, il est affecté le 13 mai 1916 au 161^{ème} régiment d'Infanterie. Déclaré inapte (15 jours) le 8 janvier 1917 pour des « éclats » dans la région lombaire. Il repart aux armées le 1^{er} mars 1917.

L'acte de décès a été transcrit le 10 février 1918 à La Clisse, car il résidait avec sa famille dans notre commune. Il est né le 11 février 1896 à Muron. Sa profession, notée sur l'acte de décès était : agriculteur. Sa sœur, Augustine, s'est mariée le 26.09.1908 à La Clisse avec Abel Boucard. Les parents étaient originaires de Muron.

Or, le nom de ce soldat n'est pas inscrit sur le monument aux morts de notre commune . Pourquoi ?

Après consultation, la commune de Muron confirme que le nom du soldat Traquet n'est pas inscrit sur leur monument aux morts . Cet oubli va être réparé suite aux recherches effectuées par le Maire de La Clisse et la collaboration des services de l'Office National des Anciens Combattants de la Charente Maritime.

La mention « Mort pour la France » a été instituée le 2 juillet afin d'honorer la mémoire des combattants et des victimes



de la guerre. Seules les personnes décédées entre le 2 août 1914 et le 29 octobre 1919, date légale de la cessation des hostilités, sont susceptibles de la mériter.

Le 2 décembre 2025, le conseil municipal a délibéré afin que le nom du soldat Adolphe Traquet soit inscrit sur le monument aux morts de la commune de La Clisse.

Associations

L'APE les chercheurs de trésors



L'APE les chercheurs de trésors a fait sa rentrée et nous sommes ravis de compter de nouveaux bénévoles, une belle équipe débordante d'idées.

L'année scolaire s'est terminée avec la kermesse, un joli moment de partage et d'échange. Les enfants ont fait un spectacle très réussi.

Nous avons participé à octobre rose avec la commune de La Clisse qui a organisé une marche. Nous avons vendu des objets fabriqués par les enfants qui sont allés au périscolaire du R.P.I. Merci à Véronique et son équipe pour leur investissement.

Nous remercions les parents, les familles, les enseignantes et les municipalités qui nous suivent dans nos projets qui servent à aider les écoles.

Les projets à venir :

- une vente de chocolat et sapins de Noël
- le marché de Noël le dimanche 7 décembre
- soirée Saint-Patrick et rugby le samedi 14 Mars 2026
- un projet pour fin avril à finir de mettre à place qui aura lieu sur la commune de La Clisse
- une vente d'objet personnalisé par les enfants courant mai
- la kermesse le vendredi 26 juin à Luchat

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent sans qui rien ne serait possible. Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année !

Les chercheurs de trésors

Association La Gabirotte

Une association pour les clissoises et les clissois. Des loisirs créatifs, récréatifs, sportifs et culturels pour tous.

« La Gabirotte » est l'association clissoise qui a pour unique but de rassembler les habitants de La Clisse lors d'animations conviviales et solidaires. L'objectif des bénévoles est de vous faire plaisir, de vous procurer des moments de partage tous ensemble et être solidaires de chacun dans la commune, avec beaucoup de bienveillance.

Les membres du bureau désignés lors de la dernière assemblée générale sont :

la présidente et trésorière : Marie DUCHET SUCHAUX,
le vice-président et secrétaire : Olivier CHRETIEN.



• Le 10 janvier l'Assemblée Générale suivie de la Galette des rois. Après une rétrospective des événements de 2024 et de la projection sur 2025, nous avons dégusté dans la bonne humeur la Galette. Merci de la présence d'Étoi'l'clown, à qui nous avons remis un chèque de 1 000 €.

• Le 5 juillet, plus de 70 invités à la « Fête de l'Amitié » organisée dans un lieu inédit du Parc de La Gabirotte. Les participants ont eu à disposition des jeux géants en bois et la pétanque. Chaque famille a apporté des plats de son choix pour former un buffet commun, le but est toujours de partager un moment de convivialité entre Clissois. De très beaux moments entre amis avec de nouveaux habitants de La Clisse.

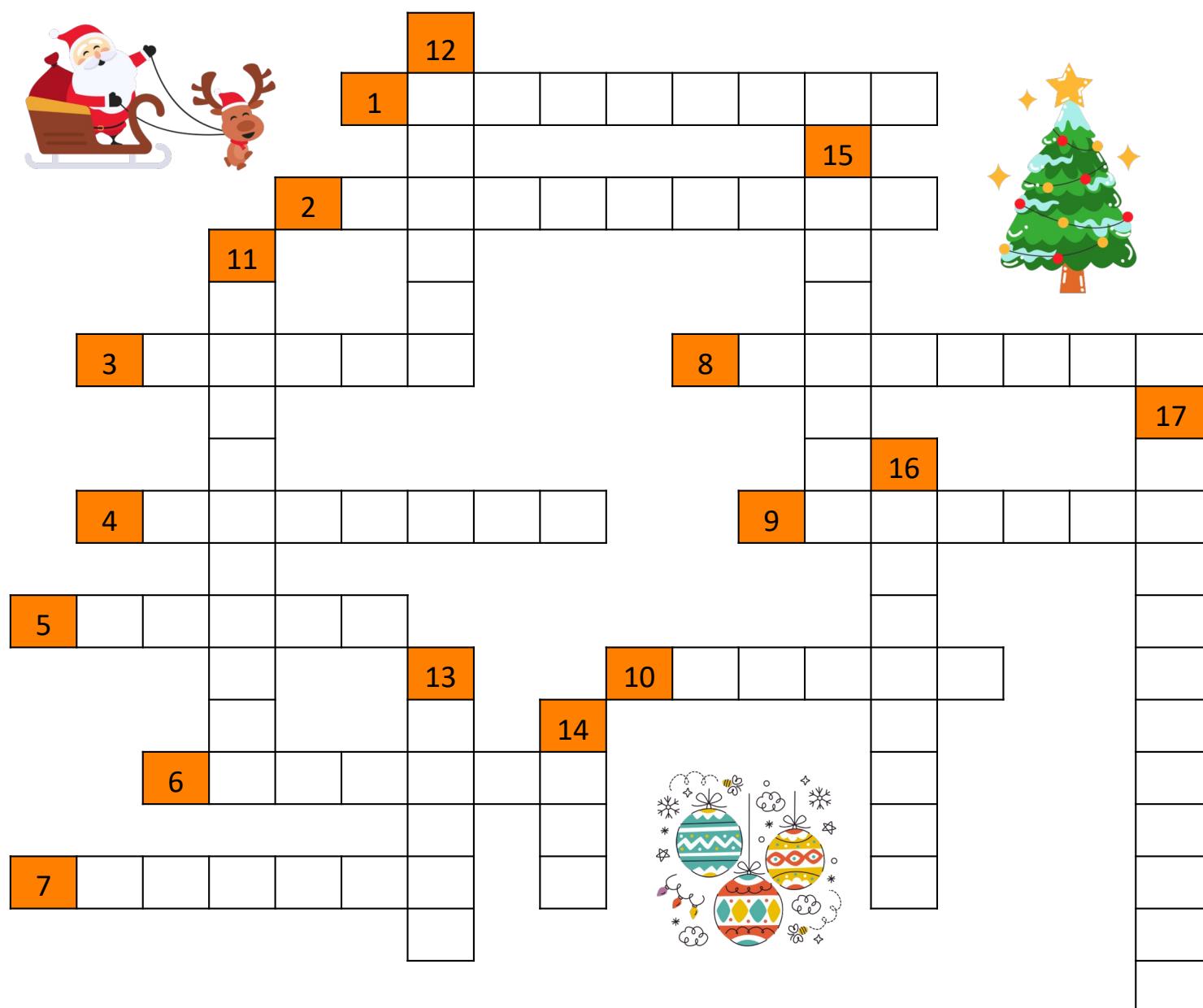
• Le 3 août, la « 26^{ème} Brocante », l'événement annuel à La Clisse et la 2^{ème} édition du « Village des Créateurs », avec des artisans locaux. Vous avez été 120 exposants et 17 artisans à participer et également des milliers à venir chiner les meilleurs objets, dans une ambiance sympathique et conviviale. Encore un grand MERCI aux bénévoles qui ont permis d'être au top pour toutes les personnes présentes lors cette manifestation. Nous avons organisé une sortie au Pont Transbordeur et au restaurant La Belle Poule.

• Rendez-vous le 16 janvier 2026 à 18h30 pour l'Assemblée Générale et la Galette des Rois, en toute amitié pour le vivre ensemble.

Avec toute notre amitié pour de nouvelles aventures. Nous vous souhaitons une excellente année 2026, portez-vous bien.

Le Bureau de l'Association

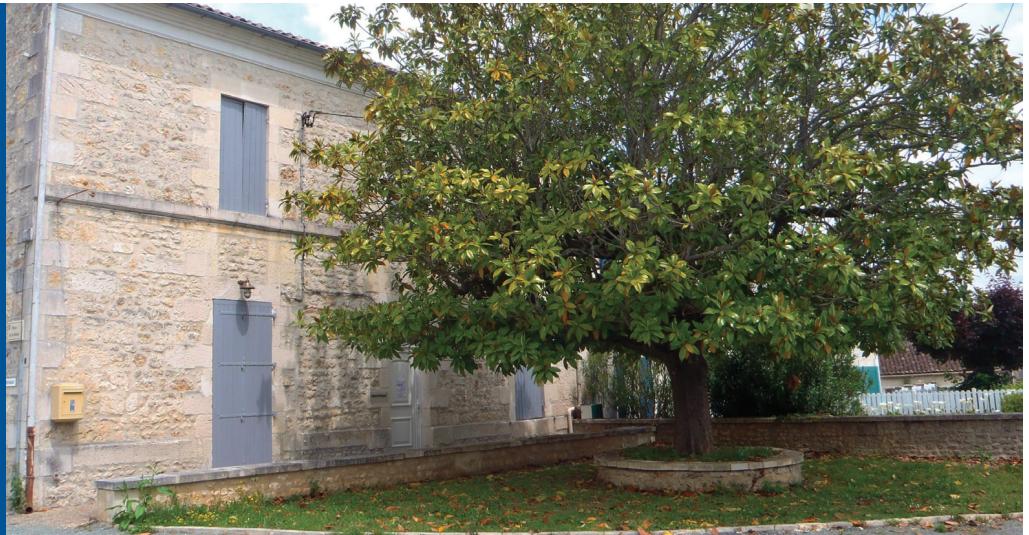
Mots Casés



1	Âtre
2	Je passe par la cheminée
3	Morceau de bois de chauffage
4	Minuscules partie de neige
5	Cervidé des régions nordiques
6	Arbres résineux
7	Œufs d'esturgeon
8	Fruits comestible du châtaignier

9	Point brillant dans le ciel
10	Petit démon malicieux
11	Décorations du sapin de noël
12	Jésus était dedans, entre l'âne et le bœuf
13	Fine couche de glace
14	Long patin pour glisser sur la neige
15	Large bande d'étoffe
16	Véhicule du Père-Noël
17	Petite fleur blanche hivernale

13: givre; 14: ski; 15: écharpe; 16: traîneau; 17: perce-neige
1: cheminée; 2: Père-Noël; 3: bûche; 4: flocons; 5: renne; 6: sapins; 7: caviar; 8: marrons; 9: étoile; 10: lutin; 11: guirlandes; 12: crèche;



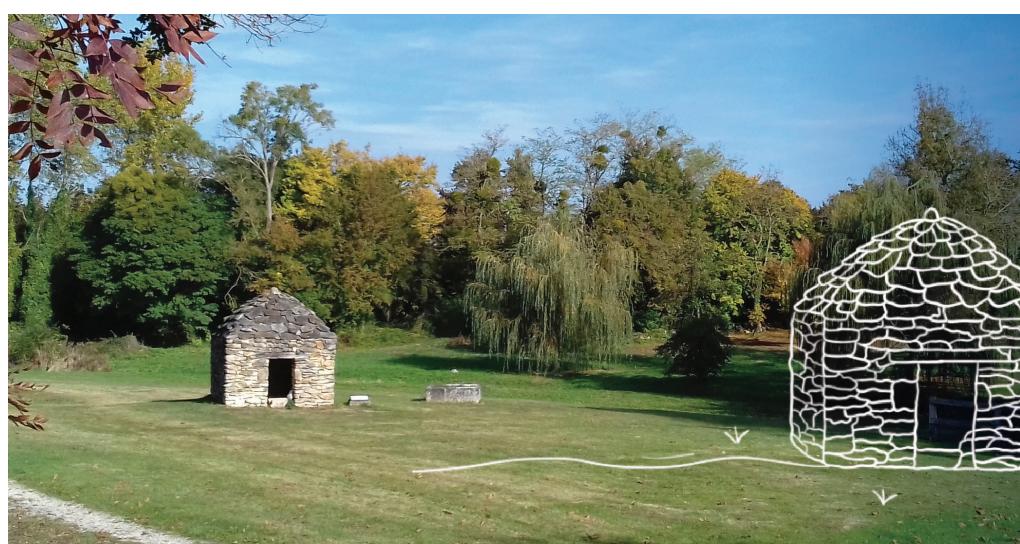
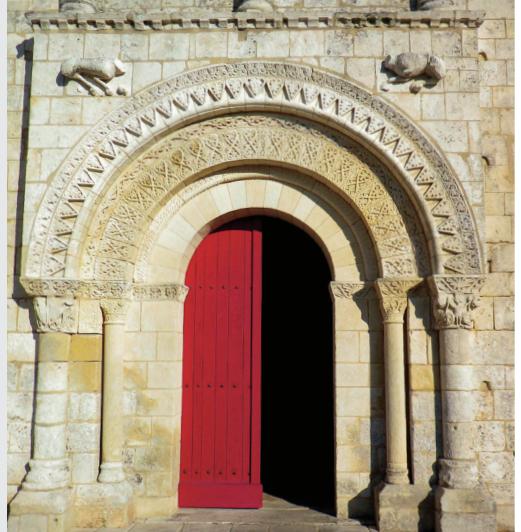
Informations sur la mairie de la Clisse

Place de la Mairie • 17600 La Clisse

05 46 74 40 57 **Email** : accueil@la-clisse.fr

Pour les urgences :
Maire : 05 46 94 74 72 - **1^{er} Adjoint : 05 46 74 45 50**

Ouverture secrétariat de la mairie
Lundi : 13h30 - 17h *Mardi : 13h30 - 17h*
Mercredi : 8h30 - 12h *Jeudi : 13h30 - 17h*
Vendredi : 9h - 12h30 | 13h30 - 17h



Numéros utiles :

- Centre de loisirs « Les Frimousses » : 05 46 74 48 68
- Communauté d'Agglomération de Saintes :
 - Standard : 05 46 93 41 50
 - Service ordures ménagères : dechets@agglo-saintes.fr
- Paroisse Saint Vivien : 05 46 93 09 92
- Gendarmerie de Corme Royal : 05 46 94 72 17
- Samu : 15 | Pompiers : 18
- Médecins de nuit, jours fériés : 05 46 27 55 20
- Hôpital de Saintes : 05 46 95 15 15

